

Atelier n° 2

Comment mener des actions d'éducation artistique et culturelle ?

Animé par Brigitte Guigueno, avec Hélène Guichard-Spica (Archives départementales des Yvelines), Philippe Lablanche (conseiller Livre, Lecture et Archives à la DRAC Bourgogne-Franche-Comté), Annick Pegeon (Archives nationales) et Bénédicte Ponçot, professeur du service éducatif des Archives départementales du Doubs.

La première partie de l'atelier a permis retours d'expériences et échanges. Après avoir rappelé que l'EAC s'inscrit dans le « cadre stratégique commun de modernisation des archives » du SIAF pour 2020-2024 (axe 1, objectif 3), la question s'est posée de savoir ce qu'est vraiment une action EAC. Il convient de distinguer d'une part les actions, qui sont ponctuelles, et de l'autre des projets sur le plus long terme, qu'ils soient à l'initiative ou non des Archives, en réponse à un « appel à projet » ou bien dans un cadre défini par le service. Les services ont intérêt à mettre davantage en avant l'expression EAC et à s'auto-labelliser en quelque sorte. Plusieurs points ont été dégagés :

- Co-construire avec les enseignants (exemple : projet « Hibakusha » des Archives nationales) : il ne s'agit pas d'être « hors sol » mais dans une démarche qui réponde aux objectifs des programmes scolaires.
- S'inscrire dans la commande politique, en utilisant son vocabulaire (EAC, citoyenneté...) et ses orientations (territoire, public fragile...), pour être visible et obtenir des budgets (exemple : exposition « Retrouver Courbet ? Histoire et protection des paysages dans le Doubs » des Archives du Doubs).
- Bien connaître les dispositifs existants, nationaux et locaux, qu'ils apportent ou non des subventions (voir « Dispositifs existants et instances référentes » sur FranceArchives), en se rapprochant notamment des DRAC (conseillers Archives et EAC) : l'exemple de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté montre que les projets présentés par les Archives sont peu nombreux ; la temporalité des appels à projet et leur cadre nécessairement rigide peuvent être un frein à cette participation des archives.
- Savoir faire évoluer un projet : par expérience (exemple des AN et des Yvelines), la souplesse permet à un projet d'évoluer au long de sa construction, de capter les opportunités, de bénéficier de crédits différents.
- Faire intervenir des artistes (exemple : projet de résidence itinérante dans les Yvelines).
- Tisser un réseau local fort, en communiquant sur les actions, les métiers, les fonds, les compétences des Archives : ce point a semblé particulièrement important car les projets relèvent souvent de relations interpersonnelles.
- Former les enseignants, en essayant d'être présent dans le Plan académique de formation, l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation...

Dans la deuxième partie de l'atelier, les participants, divisés en deux groupes, ont poursuivi les échanges et travaillé sur des cartes heuristiques pour essayer de dégager l'économie d'un projet EAC sur les axes : avec qui et comment ? Voir les cartes en annexe. La première est la plus aboutie ; deux autres seraient à développer : pour quel public et quoi (objet réalisé).